

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR DELEGUE DU CENTRE HOSPITALIER LA VALETTE

Le Directeur,

Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique et l'article L.315-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles, portant compétences du directeur, chef d'établissement,

Vu les articles L.6145-16, D.6143-33, D.6143-34 et D.6143-35 du Code de la Santé Publique et D.315-67 à D.315-71 du code de l'action sociale et des familles, déterminant les modalités de délégation de signature,

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et modifiant le code de la santé publique,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

Vu le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 09 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu les arrêtés du Centre National de Gestion du 4 et 24 novembre 2020 portant désignation de Monsieur François-Jérôme AUBERT en qualité de Directeur des Centres Hospitaliers Esquirol à Limoges et La Valette à Saint-Vaury, et de l'EHPAD La Chapelaude à La Chapelle-Taillefert à compter du 1^{er} décembre 2020,

Vu la convention de Direction commune du 03 décembre 2019 entre le centre Hospitalier Esquirol, le Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury et l'EHPAD de la Chapelle-Taillefert,

Vu le contrat de travail N° M 2021/20 du 24 mars 2021 relatif au recrutement de Monsieur Arnaud GARCIA à compter du 3 mai 2021, pour assurer la Direction déléguée du Centre Hospitalier la Valette à Saint-Vaury,

Décide

Article 1 :

Délégation est donnée à Monsieur Arnaud GARCIA, Directeur Délégué du Centre Hospitalier La Valette à effet de signer en coordination avec le Directeur et les Directeurs Adjointes chargés des directions fonctionnelles de la Direction Commune :

- 1.1 Tous les actes et décisions relatifs à l'ordonnancement des dépenses et des recettes, à l'élaboration et au suivi de l'exécution de l'EPRD et à la gestion du patrimoine
- 1.2 Parapher électroniquement les bordereaux de titres et de mandats
- 1.3 Le compte de gestion
- 1.4 Tous les actes et décisions relatifs à la gestion des ressources matérielles (techniques et logistiques)
- 1.5 Les notes d'information
- 1.6 Tous les documents relatifs à la demande d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- 1.7 Tous les actes et décisions relatifs à la gestion des ressources humaines dont les renouvellements de contrat concernant les personnels médicaux
- 1.8 Tous les documents administratifs comptables et financiers relevant de la gestion des patients et résidents
- 1.9 Les réquisitions judiciaires
- 2.0 Les assignations
- 2.1 Les actes initiaux de recrutements médicaux

Article 2 :

Sont exclus de la présente décision :

- Les emprunts
- Les actes notariés

Article 3 :

En l'absence du Directeur, la délégation de signature est étendue par ailleurs aux fonctions de Président du Directoire, du CTE, du CHSCT du Centre Hospitalier la Valette et également aux fonctions de Président du CTE

Article 4 :

La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise à Madame la trésorière du Centre Hospitalier La Valette, si la délégation concerne des actes liés à la fonction d'ordonnateur des dépenses, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Creuse.

Elle est également publiée et consultable sur les sites intranet et internet du Centre Hospitalier La Valette.

Article 5 :

Cette décision prend effet le **1^{er} septembre 2021**. Elle sera notifiée aux délégataires.

Le Directeur,

François-Jérôme AUBERT



**Modèle de signature du bénéficiaire d'une délégation de signature au sein
du Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury**

Nom / Prénom	Fonction	Signature (Paraphe)
Arnaud GARCIA	Directeur Délégué	

Fait à Saint-Vaury, le 1^{er} septembre 2021